

Amperel : lauréat du concours IDEES 92



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Des I.D.E.E.S pour demain

Décernés à Issy-les-Moulineaux le mercredi 13 décembre, les trophées I.D.E.E.S 92, organisés par le conseil général, ont récompensé des réalisations originales en matière de développement durable.

Ce concours pourrait tenir en une formule, utilisée par **Patrick Devedjian**, président du conseil général, dans son discours de clôture : "*Des idées d'aujourd'hui pour le monde de demain*". Décernés pour la seconde fois, les trophées Initiatives durables pour l'environnement, l'économie et le social dans les Hauts-de-Seine (I.D.E.E.S 92) cherchent en effet avant tout à favoriser l'expérience et l'échange autour de réalisations allant dans le sens d'un développement plus équilibré du territoire.

"Ce concours s'inscrit dans la stratégie de développement durable du département des Hauts-de-Seine et dans son Agenda 21 local, qui comprend un volet interne à l'administration, mais aussi un volet territorial, soulignait Patrick Devedjian, qui présidait la cérémonie de remise des trophées avec Odile Fourcade, conseillère générale déléguée au développement durable. Avec I.D.E.E.S 92, notre objectif est d'installer dans la durée les bonnes pratiques et de mettre en avant le dynamisme et les atouts incontestables des Hauts-de-Seine".

Ouverte pour la première fois aux entreprises et aux associations, cette édition 2007, qui a mis aux prises 17 projets, a distingué une seule entreprise pour son opération « L'énergie solaire en Ile de France ».

Le lauréat du trophée Catégorie Entreprise en vidéo



AMPEREL SA
47, rue le Corbusier - 92100 Boulogne
Tél. : 01 41 22 14 10 - Fax. : 01 41 22 14 19
Contact Presse : servicepresse@amperel.fr